

Demande d'autorisation d'aliénation d'appartement loué

Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL, BLV 840.15)

A remplir en cas de vente d'un appartement jusqu'alors loué

A envoyer, **en deux exemplaires**, à l'Office communal du logement (s'il y en a un) ou à la Municipalité de la commune du lieu de situation de l'immeuble ; une demande séparée doit être présentée par appartement à aliéner.

Commune :

Lieu dit et/ou adresse :

Parcelle n° :

Propriétaire (nom et adresse) :

1. Données générales

- 1.1 Date de construction de l'immeuble :
- 1.2 Situation du logement concerné dans l'immeuble (n°, étage, etc.) :
- 1.3 Surface du logement concerné : m² (indiquer la surface nette)
- 1.4 Nombre de pièces du logement (cuisine et hall non compris) : pièces
- 1.5 Dernier loyer mensuel net : CHF
(sans les frais de chauffage et d'eau chaude ni les taxes d'épuration et d'évacuation des déchets)
- 1.6 Le logement est-il loué meublé ? oui non
Si oui, valeur estimative du mobilier : CHF
- 1.7 Prix de vente envisagé : CHF
- 1.8 Acquéreur (nom et adresse) :
- 1.9 L'acquéreur souhaite-il occuper le logement à court terme ? oui non
- 1.10 L'acquéreur souhaite-il maintenir le logement en location ? oui non

2. Forme de propriété

- 2.1 Le logement est-il soumis au régime de la propriété par étages ou un régime de propriété analogue (propriété par actions, par exemple) ? oui non
- 2.2 Si oui, lequel et dès quelle date ?

3. Renseignements concernant le locataire

- 3.1 Le locataire actuel se porte-t-il acquéreur du logement concerné ? oui non
Si oui, joindre une attestation selon laquelle il n'a pas été contraint d'acheter son logement ou de partir
- 3.2 Si tel n'est pas le cas, le bail en cours est-il repris par l'acquéreur ? oui non
- 3.3 Le bail a-t-il été résilié ? oui non Si oui, pour quelle date ?

Demande d'autorisation d'aliénation d'appartements loués

Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL, BLV 840.15)

Si oui, par qui ? (joindre la lettre de résiliation)

3.4 Le locataire a-t-il trouvé à se loger ailleurs ? oui non

3.5 Si oui, où et à quelles conditions ?

4. Documents à joindre à la demande

- extrait du registre foncier
- copie du dernier bail à loyer
- attestation du locataire, s'il est acquéreur, au sens de l'article 20, alinéa 1, litt.c, de la loi

5. Travaux

5.1 Des rénovations ou des transformations sont-elles envisagées ? oui non

5.2 Si oui, descriptif sommaire et coût :

6. Motifs de l'aliénation

7. Observations du requérant

Adresse d'envoi de la décision :

Lieu et date :

Par sa signature ou celle de son mandataire, le propriétaire autorise le Service en charge du logement à se procurer auprès de l'ECA-Vaud une copie de sa police comprenant la description volumique détaillée de son immeuble avec les valeurs d'assurance correspondantes.

Signature du propriétaire ou de son mandataire muni d'une procuration :

8. Préavis dûment motivé de l'autorité communale (à laisser libre pour la commune)

Le logement appartient-il une catégorie à pénurie ? oui non

Préavis :
.....
.....
.....

La commune a-t-elle procédé à des mesures d'instruction ? oui non

Si oui lesquelles ?